

**CANADA**

**Province de Québec**

**Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau**

**Municipalité de Grand-Remous**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 5 décembre 2016 à compter de 19 heures à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

**Sont présents :**

Mme Johanne Bonenfant – Mairesse suppléante

Mme Martine Coulombe – Conseillère

M. Patrick Courville - Conseiller

M. John Rodgers - Conseiller

Mme Jocelyne Lyrette – Conseillère

M. Éric Bélanger - Conseiller

Mme Julie Rail, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait office de secrétaire de la séance.

**Assistance**

Un peu plus de vingt-cinq (25) de personnes assistent à la rencontre.

**O-0512-1172 Ouverture de la séance ordinaire**

La mairesse suppléante, Johanne Bonenfant, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance ouverte à 19 heures. Elle souhaite la bienvenue à l'assistance.

**O-0512-1173 Adoption de l'ordre du jour**

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-0512-1174 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 octobre 2016**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours avant la tenue de la présente séance ;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture ;

**EN CONSÉQUENCE**, le conseiller, Patrick Courville, propose et il est résolu, d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 octobre 2016 tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-0512-1175 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours avant la tenue de la présente séance ;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture ;

**EN CONSÉQUENCE**, le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016 tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-0512-1176**     **Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil**

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu d'accepter le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires de messieurs Gérard Coulombe, Patrick Courville, John Rodgers et Éric Bélanger ainsi que de mesdames Johanne Bonenfant, Martine Coulombe et Jocelyne Lyrette.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-0512-1177**     **Politique sur le harcèlement, la diffamation, l'utilisation de l'application Facebook et des déclarations dans les médias (journal et radio)**

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale, Julie Rail, à soulever l'importance d'établir des politiques pour contrer le harcèlement, la diffamation, l'utilisation de l'application Facebook et des déclarations faites par l'entremise des médias (journal et radio) aux membres du conseil ;

**CONSIDÉRANT QU'il** y a lieu de mettre en application de telles politiques pour les élus municipaux, les employés, le service incendie et de premier répondant ;

**CONSIDÉRANT QUE** les élus municipaux, les employés, le service incendie et de premiers répondants sont en droit d'exercer leur fonction dans un environnement de travail sain ;

**CONSIDÉRANT QUE** la mise en place de telles politiques a pour but d'améliorer le climat de travail et d'augmenter la performance et l'ambiance qui règne au sein des élus, des employés, du service incendie et de premier répondant ;

**EN CONSÉQUENCE**, la conseillère Martine Coulombe, propose et il est résolu que mandat soit confié à la directrice générale afin qu'elle rédige une telle politique qui regroupera : le harcèlement, la diffamation, l'utilisation de l'application Facebook et des déclarations dans les médias (journal et radio).

**QUE** la directrice générale soit autorisée à communiquer avec la firme Prévost Fortin D'Aoust pour valider le côté légal de ladite politique et de vérifier certaines informations si le tout s'avérait nécessaire.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-0512-1178**      **Séance extraordinaire le 21 décembre 2016 à 19 heures**

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu, qu'il y aura séance extraordinaire le 21 décembre 2016 à 19 heures pour l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2017, du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 et du règlement déterminant les taux de taxes et de tarifications des services pour l'exercice financier 2017.

Un avis public à cet effet sera publié sur le site Web de la Municipalité, sur la page Facebook de la Municipalité et Spotted Grand-Remous et affiché au magasin J.B. Lévesque (1969) inc. ainsi que sur le babillard au bureau municipal.

**Adoptée à l'unanimité**

**AVIS DE MOTION**      **AVIS DE MOTION**

**AVIS DE MOTION** est par la présente donné par, la conseillère, Martine Coulombe, de la présentation d'un règlement portant le n° 051216-284 décrétant les revenus et les dépenses ainsi que les taux de taxation et de tarification de services pour l'année 2017.

Une dispense de lecture dudit règlement est autorisée en conformité avec les dispositions du 2e alinéa de l'article 445 du Code municipal.

Ledit règlement sera présenté au cours d'une séance ultérieure.

**ADOPTÉ**

**O-0512-1179**      **Fermeture des bureaux pour la période des Fêtes**

Le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu, que la fermeture des bureaux (municipalité, bibliothèque et clinique de santé) pour la période des Fêtes s'effectuera du 22 décembre 2016 au 4 janvier 2017 inclusivement.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-0512-1180**      **Adoption de la liste des chèques émis et des paiements en ligne pour la période du mois de novembre 2016**

Le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu, d'adopter la liste des chèques émis ainsi que les paiements en ligne effectués pour la période du mois de novembre 2016, au montant de 139 611.66 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

**O-0512-1181 Adoption de la liste des comptes fournisseurs dus pour la période du mois de novembre 2016**

Le conseiller, Patrick Courville, propose et il est résolu, d'adopter la liste des comptes fournisseurs dus pour la période du mois de novembre 2016 au montant de 39 386.84 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

**O-0512-1182 Adoption des salaires payés pour le mois de novembre 2016**

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu, d'adopter la liste des salaires payés pour la période du mois de novembre 2016 au montant de 36 675.34 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

**O-0512-1183 Adoption du calendrier des séances ordinaires 2017**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le lieu, le jour et l'heure du début de chacune ;

**EN CONSÉQUENCE**, la conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017. Le lieu sera la salle du centre Jean-Guy Prévost située au 1508, route Transcanadienne et les dates et heures seront les suivantes :

**CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL - ANNÉE 2017**

JANVIER	LUNDI	16 JANVIER 2017	19H
FÉVRIER	LUNDI	6 FÉVRIER 2017	19H
MARS	LUNDI	6 MARS 2017	19H
AVRIL	LUNDI	3 AVRIL 2017	19H
MAI	LUNDI	1 <sup>er</sup> MAI 2017	19H
JUIN	LUNDI	5 JUIN 2017	19H
<b>JUILLET</b>	<b>MARDI</b>	<b>4 JUILLET 2017</b>	<b>19H</b>
<b>AOÛT</b>	<b>MARDI</b>	<b>8 AOÛT 2017</b>	<b>19H</b>
<b>SEPTEMBRE</b>	<b>MARDI</b>	<b>5 SEPTEMBRE 2017</b>	<b>19H</b>
OCTOBRE	LUNDI	2 OCTOBRE 2017	19H
NOVEMBRE	LUNDI	6 NOVEMBRE 2017	19H
DÉCEMBRE	LUNDI	4 DÉCEMBRE 2017	19H

**\*\*\* Pour les mois de juillet, d'août et de septembre, lesdites séances sont reportées au mardi en raison de jours fériés.**

**QU'**un avis public du contenu du présent calendrier soit publié dans un journal local, au magasin J.B. Lévesque (1969) inc., sur le site Web de la Municipalité ainsi que sur le babillard au bureau municipal.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-0512-1184**      **Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité au 30 novembre 2016**

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu d'accepter le dépôt, par la directrice générale, Julie Rail, de la liste des personnes endettées envers la municipalité au 30 novembre 2016 et mandate cette dernière à transférer tous les dossiers matricules qui accusent un retard d'un minimum de deux années, en date du 31 décembre 2016, à notre aviseur légal pour collection, le tout excluant les ententes de paiements respectées pour certains dossiers.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-0512-1185**      **Consultation JPierre Carrière inc. - Maintien du programme de gestion documentaire 2017 / Archives municipales pour le bureau et la clinique**

Le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu que la directrice générale, Julie Rail, soit autorisée à signer la lettre d'entente n° 006-16-01 avec « Consultation JPierre Carrière inc. » soit :

- Maintien du programme de gestion documentaire pour 2017 au coût 1 500 \$ plus les taxes applicables.

Ne sont pas inclus dans les lettres d'entente, les frais de déplacement, de repas et d'hébergement qui seront remboursés sur présentation de pièces justificatives

**Adoptée à l'unanimité**

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

**AVIS DE MOTION**      **AVIS DE MOTION – Modification n° 4 du Règlement n° 111113-242**

**AVIS DE MOTION** est par la présente donné par le conseiller, Patrick Courville, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, de la présentation d'une modification n° 4 au Règlement n° 111113-242, de l'article 7 qui sera majoré de 2.5 %, règlement concernant l'entretien hivernal de déneigement et sablage ainsi que le nivelage en saison estivale pour les chemins privés ou non municipalisés.

**Adopté**

**O-0512-1186      Appel d'offres par invitation pour l'achat de diesel**

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu que la municipalité demande des appels d'offres sur invitation pour l'achat local de diesel excluant le service d'incendie pour la période du 22 décembre au 21 janvier 2017. Les soumissionnaires invités sont :

- Cie 2755-5382 Québec inc., J.B. Lévesque (1969) inc. et Relais 117

**Adoptée à l'unanimité**

**O-0512-1187      Demande d'autorisation au MAMOT concernant la prolongation du contrat de « Service de collecte et de transport des matières résiduelles et recyclables » pour une période de 11 mois (jusqu'au 31 décembre 2017)**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil de la Municipalité de Grand-Remous, par sa résolution **E-0902-414**, octroyait à l'entreprise **Services Sanitaires J.L.R. Cloutier inc.** pour la période du 7 février 2015 au 7 février 2017, le tout conformément aux particularités des documents d'appel d'offres et de sa soumission ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil désire être proactif dans la cueillette des matières organiques en offrant le service à sa population avant la date butoir fixée par le ministère ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil regarde la possibilité d'acquérir la machinerie et l'équipement nécessaires afin de desservir sa population ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil désire analyser l'opportunité de se regrouper avec des municipalités environnantes pour la cueillette des matières résiduelles, recyclables et organiques ;

**CONSIDÉRANT QUE** **Services Sanitaires J.L.R. Cloutier inc.** confirme par écrit à la Municipalité son acceptation de poursuivre ledit contrat jusqu'au 31 décembre 2017, et ce au même prix avec une majoration de 2.5 % ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil désire prolonger le contrat actuel pour une période de 11 mois supplémentaires (jusqu'au 31 décembre 2017) permettant ainsi :

- d'effectuer une analyse complète des opportunités et des coûts dans l'intérêt de ses contribuables ;
- d'arrimer le début du nouveau contrat s'il y a lieu avec le début d'une nouvelle année civile ;
- de maintenir le tarif actuel qui est très avantageux avec une légère majoration de 2.5 % ;

**EN CONSÉQUENCE**, la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que le Conseil demande au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire l'autorisation de prolonger le contrat actuel avec les **Services Sanitaires J.L.R. Cloutier inc.** pour le « **Service de collecte et de transport des matières résiduelles et recyclables** », et ce

pour une période additionnelle de 11 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2017.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-0512-1188**     **Appui Municipalité de Low pour le rétablissement des services de CLSC avec réception**

Le conseiller, Patrick Courville, propose et il est résolu que le Conseil appui la Municipalité de Low afin que les services au CLSC soient rétablis avec réception.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-0512-1189**     **Nomination de Mme Catherine Plouffe, membre du CCDÉ de Grand-Remous**

**CONSIDÉRANT** la recommandation transmise par le comité ;

**EN CONSÉQUENCE**, la conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu que Mme Catherine Plouffe soit nommée membre du Comité consultatif de développement économique de Grand-Remous.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-0512-1190**     **Renouvellement des membres du Comité consultatif d'urbanisme**

**CONSIDÉRANT QUE** 2017 sera une année d'élection ;

**CONSIDÉRANT QUE** suite au scrutin du 5 novembre 2017, le Conseil élu devrait procéder à la nomination des deux (2) représentants municipaux qui siègeront sur ledit comité ;

**EN CONSÉQUENCE**, le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu que le mandat des membres du comité consultatif d'urbanisme énuméré ci-dessous soit renouvelé pour une période de dix (10) mois, soit du 5 décembre 2016 au 2 octobre 2017 :

M. Gérard Coulombe, président  
M. Patrick Courville, conseiller  
M. Pierre Despres, citoyen  
Mme Mélanie Jetté, citoyenne  
M. Éric Pauzé, citoyen  
Mme Claire Pelletier, citoyenne  
Mme Catherien Plouffe, citoyenne  
Mme Julie Rail, secrétaire  
Mme Christiane Gagnon, secrétaire substitut

**Adoptée à l'unanimité**

**O-0512-1191**     **Appui à la Radio CHGA FM 97,3 dans le cadre de leur demande d'autorisation d'augmentation de la puissance émettrice au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)**

**ATTENDU QUE** la puissance émettrice de la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau (CHGA-FM) ne rejoint pas l'ensemble de la population

de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et que dans certains secteurs, le signal est faible et inexistant ;

**ATTENDU QUE** la tour actuelle, située dans la municipalité de Blue Sea et datant des années 70, est désuète et ne répond plus aux exigences du Code du bâtiment ;

**ATTENDU QUE** la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau (CHGA-FM) est le seul intervenant de première ligne en communication dans les situations d'urgence pour l'ensemble des municipalités de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et ne possédant qu'un seul émetteur, elle est vulnérable en cas de panne ;

**ATTENDU QUE** plus d'un million de véhicules transitent chaque année par le Parc La Vérendrye, et les TNO que ce soit pour le travail ou les loisirs et que présentement aucun média ne peut rejoindre ces gens advenant une situation d'urgence ;

**ATTENDU QUE** pour ces raisons la Radio communautaire FM de la Haute-Gatineau (CHGA-FM) demande au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) l'autorisation d'augmenter les paramètres de sa puissance émettrice ;

**EN CONSÉQUENCE**, le conseiller, John Rodgers propose et il est résolu, d'appuyer la Radio communautaire FM de la Haute-Gatineau (CHGA-FM) dans sa demande d'autorisation auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) pour l'augmentation des paramètres de sa puissance émettrice.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-0512-1192**

**Nouvelle zone industrielle – Étude d'achat et/ou de location de terrain**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC Vallée-de-la-Gatineau a adopté Règlement n° 2016-281-1 modifiant le Règlement no. 87-43 édictant le schéma d'aménagement de la MRC Vallée-de-la-Gatineau en vigueur et portant sur une modification de l'affectation forestière par l'affectation industrielle dans la Municipalité de Grand-Remous ;

**CONSIDÉRANT QUE** ladite modification a pour but de créer une zone industrielle permettant ainsi à des promoteurs de venir s'établir sur le territoire de la Municipalité de Grand-Remous ;

**CONSIDÉRANT QUE** le fait d'être locataire ou propriétaire dudit terrain permettrait à la Municipalité de pouvoir transiger directement avec les promoteurs et ainsi être plus attrayante ;

**EN CONSÉQUENCE**, la conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que le Conseil mandate la directrice générale, Julie Rail, et le maire, Gérard Coulombe afin qu'il communique avec le ministère afin d'obtenir les exigences et les obligations ainsi que le coût de location et/ou d'achat de terrain pour la création d'un parc industriel d'une superficie de 200 acres appartenant au ministère.

**Adoptée à l'unanimité**



**O-0512-1193     Inscription à l'activité « Plaisirs d'hiver 2017 »**

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu que la Municipalité participe à l'activité « Plaisirs d'hiver 2017 » qui se tiendra **le dimanche 29 janvier 2017 de 10h à 14h**. Un budget de 2 000 \$ est alloué à la conseillère, Jocelyne Lyrette, responsable de l'organisation de ladite activité.

**Adoptée à l'unanimité**

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

**O-0512-1194     Complicité Emploi - les Bourses de la relève**

Le conseiller, Patrick Courville, propose et il est résolu qu'un montant de 150 \$ soit alloué à l'organisme Complicité Emploi dans le cadre de leur levée de fonds 2016 pour les Bourses de la relève.

**Adoptée à l'unanimité**

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

**Période de questions et parole au public**

La période de questions débute à 19h11.

**O-0512-1195     Levée de la séance**

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu de lever la présente séance à 19h19.

**Adoptée à l'unanimité**

**Johanne Bonenfant  
Mairesse suppléante**

**Julie Rail  
Directrice générale**

